



*Une seconde vie
pour vos équipements
de sport et loisirs !*

Depuis quelques années, la déchèterie des Montagnes du Giffre (située à Taninges) accueille une nouvelle filière de tri dédiée aux articles de sport et de loisirs. L'objectif de cette filière est d'encourager le réemploi, réduire les déchets, et soutenir l'économie circulaire locale.



Quoi amener et où déposer vos articles de sport et loisirs

Raquettes, ballons, vélos, rollers, skis, tapis de sport... Ces équipements, souvent jetés alors qu'ils sont encore en état de fonctionnement ou réparables, peuvent être déposés dans la **benne bleu** située à la sortie du haut de quai de la déchèterie, ou bien à la **zone de réemploi**. Cette démarche s'inscrit dans la politique de la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre (CCMG) **en faveur du réemploi des objets, de la réduction des déchets encombrants et du soutien à l'économie sociale et solidaire, avec le soutien de partenaires locaux**.

Cette opération est menée en partenariat avec ECOLOGIC, dans le cadre du développement de la filière REP « Articles de sport et de loisirs », créée par la loi Anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC). En tant qu'habitant de la vallée du Giffre, faciliter la collecte et le réemploi des équipements de sport participe à une **gestion plus responsable de nos déchets**, tout en répondant à une demande croissante d'accès au matériel de loisir à moindre coût.



Quand déposer vos articles de sport et loisirs ?

La **déchèterie des Montagnes du Giffre** est située à Taninges, au 4268 route de Samoëns (lieu-dit Jutteninges, le long de la RD907). Elle est ouverte toute l'année (sauf les dimanches et jours fériés) selon deux périodes :

→ **Du 2 novembre au 30 avril** (hiver) : du lundi au samedi : 8h30-12h / 14h-17h

→ **Du 2 mai au 31 octobre** (été) : du lundi au vendredi : 8h30-12h / 14h-18h (fermé les mardis après-midi). Le samedi : 8h30-17h en continu



La **déchèterie** est équipée d'un **accès par badge** pour les particuliers et les professionnels. Pour obtenir votre badge, vous pouvez effectuer **vos démarches** directement en ligne sur www.montagnesdugiffre.fr rubriques « Vivre et habiter » Gestion des déchets »

